



Procès-verbal 54^e assemblée générale ordinaire de l'AGBD

31 mars 2026 à 19h00

Maison Internationale des Associations, rue des Savoises 15, 1205 Genève

Participant·e·s

Comité AGBD

Président	Mathieu Cevey	Présent
Trésorier	Pedro Afonso Bento	Présent
Secrétaire	Éloïse Morisod	Présente
Membre	Anouk Santos	Présente
Membre	Claire Wullemin	Présente

Membres présent·e·s

Alexandre Boder, Carla Teixeira Borges, Cécile Aguzzi, Claire-Lise Vogel, Emma Caloz, Fabienne Grandjean, Fanny Béguelin, Florent Dufaux, Françoise Dubosson, Guillaume Pasquier, Gwendoline Pittet, Jean-Blaise Claivaz, Lorraine Félix, Michel Gorin, Simona Müller, Stéphanie Probst, Thomas Kerboul, Yaël Ester, Nimrod Ben-Zeev, Stephen Valot, Delphine Bongard, Catherine Dietschi, Ariane Grandjean, Réda Bennani

Membres excusé·e·s

Accart Jean-Philippe, Etienne Attinger, Pierre Boillat, Catherine Brendow, Yves Corpataux, Aline Frey, Edda Guglielmetti, Patrick Johner, Claudia Mendoza, Anne Monbaron, Delvinë Racaj, Christophe Riondel, Patrizia Romagnoli, Brookly Scharding, Matthias Schmid, Marie-Claude Troehler, Frédéric Walther, Christine Wehrli

Invité·e·s

Bibliosuisse : Amélie Vallotton Preisig

Comités Hors-Texte 2024-2025 et 2025-2026

Distribution

Aux personnes mentionnées ci-dessus et à l'ensemble des membres

1. Accueil et bienvenue

Mathieu Cevey souhaite la bienvenue aux participant·e·s et ouvre la 54^{ème} assemblée générale ordinaire de l'AGBD. Il présente l'ordre du jour, puis mentionne les excusé·e·s.

2. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal a été envoyé aux membres avec la convocation.

Le PV de l'AG ordinaire du 18 mars 2025 est approuvé avec 24 voix pour, aucune voix contre et 1 abstention.

3. Rapport d'activité 2025

Tâches du comité

- ▶ Matthieu Cevey (MC) : Présidence, Hors-texte
- ▶ Pedro Afonso Bento (PAB) : Comptabilité, *BiblioWeekend*
- ▶ Eloïse Morisod (EM) : Secrétariat, Courriels, événements
- ▶ Anouk Santos (AS) : Courriels, gestion des membres
- ▶ Claire Wullemin (CW) : Communication, site web

Évènements (co-)organisés

EM présente les événements (co-)organisés l'année passée :

- ▶ 22.01 – Visite de la Fanzinothèque
- ▶ 13.02 – Soirée "Wikidata, les chercheur·es·s et les bibliothécaires"
- ▶ 18.03 – 53^e Assemblée Générale
- ▶ 03.06 – Journée romande des formateurs et formatrices
- ▶ 09.09 – 3^e Journée LibreABC
- ▶ 23.09 – Présentation des travaux des lauréates des Prix romands
- ▶ 05.12 – Vernissage Hors-Texte

EM rappelle la soirée de visite de la Fanzinothèque qui fut un succès. PAB souligne l'augmentation de la participation au *BiblioWeekend* et s'en réjouit. MC rappelle la présentation en ligne des lauréat·e·s des prix romands Bachelor et Master des années précédentes.

Hors-Texte

Équipe 2024-2025

Océane Andenmatten, Lucile Carré, Lorraine Félix, Joachim Küpfer, Louna Seuret et Lorraine Félix (qui les a rejoints pour le 2^e semestre)

- ▶ N° 128 – *Le territoire*
- ▶ N°129 – *La littérature suisse romande*

Équipe 2025-2026

Basil Donnet, Morgane Frey, Luca Grosso, Dino Liatti et Nathan Thai

- ▶ N° 130 – *L'aménagement en bibliothèque*
- ▶ N° 131 – *La médiation culturelle* (paraîtra à l'automne)

Prix romand de bibliothéconomie

- ▶ Prix Bachelor à Stephen Valot pour : « Préparation aux cyberattaques et continuité des services : de la stratégie de résilience du système d'information à la sauvegarde des actifs informationnels en bibliothèques académique »

Prix AID Genève

- ▶ Prix AID Genève (ex aequo) à Emily Champendal, apprentie AID au secteur documentation du Service écoles-médias et Kevin Sousa Soares, apprenti AID au Cedoc et à la Cyberthèque du Collège et École de Commerce André-Chavanne

À la suite d'une demande de Matthias Schmid, expert AID à Genève, le prix a été attribué pour la première fois en 2025 à la cérémonie de fin d'apprentissage des AID, sur la base de la moyenne générale la plus élevée. La création d'un prix romand est en discussion avec d'autres associations. L'AGBD y participerait, mais sans pour autant renoncer au prix AID genevois.

Activités du comité

- ▶ Harmoniser les listes de membres Bibliosuisse et AGBD et clarifier le statut des membres d'honneur
- ▶ Moderniser l'identité visuelle de l'AGBD
- ▶ Renforcer la visibilité de l'association sur les réseaux sociaux
- ▶ Contribuer à la coordination du projet *Né pour lire*
- ▶ Coordonner le comité de rédaction Hors-Texte
- ▶ Déployer le matériel promotionnel genevois pour *BiblioWeekend* (atelier en ligne et relations médias)
- ▶ Structurer la documentation interne de l'association pour une transmission efficace au sein du comité
- ▶ Lancement d'une réflexion stratégique sur l'avenir de l'association

Relations extérieures

Associations suisses

- ▶ Assemblée générale et congrès Bibliosuisse
- ▶ Réunions inter-associations
- ▶ Réunion associations romandes et HEG filière IS
- ▶ Bibliosuisse : participation à l'organisation du 5^e *Biblioweekend*
- ▶ Prix romand de bibliothéconomie (Bachelor)
- ▶ Prix AID genevois

4. Membres et abonnements Hors-Texte

AS fait l'état des lieux des membres de l'AGBD :

- ▶ 132 membres en 2025, dont :
 - 6 membres à la retraite
 - 8 membres d'honneur ou à vie
 - 12 démissions au 31.12.2025

L'année 2026 a donc commencé avec 120 membres. Depuis, il y a eu 4 démissions et 6 adhésions (situation au 31 mars 2026). AS rappelle que nous sommes toujours dans une dynamique importante de démissions, même si elle semble se tasser un peu.

PAB fait l'état des lieux des abonnements Hors-Texte, dont le nombre est relativement stable :

- ▶ 38 abonnements
 - 29 payants
 - 9 gratuits (notamment pour du dépôt légal)

5. Rapport de trésorerie

PAB présente les comptes de l'association.

Budget prévu 2025

Le budget prévoyait une perte estimée à CHF 870.

Charges 2025

Le total des charges se monte à CHF 6'737.98.- (sans LibreABC).

Notes :

- ▶ Hors-Texte a coûté moins cher que prévu : réduction du nombre d'exemplaires pour refléter une réduction du nombre d'abonnements et les départs de membres
- ▶ Moins de frais de conférences et animations que prévu car journée *Né pour lire* repoussée en 2026

Recettes 2025

Le total des revenus s'élève à CHF 6'780.-.

À noter qu'il y a eu des recettes exceptionnelles en 2025. En effet, Raphaël Grolimund, ancien président de l'AGBD, a donné une formation à l'enseignement secondaire II au nom de l'AGBD et il en a offert le bénéfice en don. PAB souligne que la situation n'est pas tenable niveau finances. Comme les recettes 2025 étaient exceptionnelles, la situation n'est pas stable.

Résultat exercice 2025

Les comptes de l'Association (sans la provision LibreABC) indiquent une fortune de CHF 18'541.38.- au 31 décembre 2025.

Le total des revenus s'élève à CHF 6'780.- et le total des charges à CHF 6'737.98.-, soit un bénéfice réel de CHF 42.02.-.

Le rapport charges / recette est bon, donc le budget était adéquat.

Situation : L'AGBD a un peu plus de deux ans de trésorerie. Mais à court terme, si la dynamique de pertes continue, ce ne sera plus le cas.

Recommandations du trésorier

- ▶ Envisager d'augmenter les cotisations après 2027
- ▶ Imaginer des subventions pour des événements comme *BiblioWeekend*
- ▶ Dans les 3 à 5 prochaines années : inverser la dynamique des adhésions en travaillant sur l'attractivité de l'association, avec des événements et rencontres diversifiées, une promotion auprès des personnes en formation et nouvellement diplômées, ainsi qu'auprès des bibliothèques genevoises et des collègues n'étant pas membres

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Guillaume Pasquier lit le rapport des vérificateurs des comptes (Guillaume Pasquier et Nimrod Ben-Zeev), puis il recommande d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

Approbation des comptes et décharge au comité

Les comptes sont approuvés à 27 voix pour, aucune voix contre, et 1 abstention et décharge en est donnée au comité

7. Élection des vérificateurs des comptes

Deux vérificateurs des comptes sont élus à l'unanimité :

- ▶ Guillaume Pasquier
- ▶ Nimrod Ben-Zeev

8. Budget 2026

Le budget de l'Association proposé pour l'année 2026 présente un total de CHF 7'800.- de charges et un total de CHF 6'000.- de recettes.

La perte estimée est CHF 1'800.-. La perte Postfinance estimée est de CHF 3'180.97.-, en prenant en compte la provision LibreABC. Il est à noter que l'AGBD ne gèrera plus la trésorerie de LibreABC l'année prochaine. Leur provision sera versée sur leur compte en banque prochainement créé.

Le budget 2026 a été ajusté par rapport au précédent pour tenir compte du résultat des charges et recettes 2025. Il y a ainsi une légère augmentation de celles-ci.

- Fanny B. questionne le parrainage budgété pour la journée *Né pour lire*. Ce dernier est destiné à toutes les personnes de Genève, et non seulement aux membres de l'AGBD ? Oui, c'est un choix de l'ouvrir aussi aux non-membres. L'AGBD ne compte que peu de membres issu·e·s de la lecture publique de toute façon, et l'idée est aussi de pouvoir en attirer plus.

9. Projets pour 2026

- ▶ 26-28 mars : 5^e édition du *BiblioWeekend*
- ▶ 15 septembre : journée de formation *Né pour lire* à Bibliomedia (Lausanne)
- ▶ Prix romands de bibliothéconomie Bachelor + Master (été-automne)
- ▶ Prix AID (romand + genevois)
- ▶ Parution de Hors-Texte (printemps + automne)
- ▶ Vernissages Hors-Texte (printemps + automne)
- ▶ G'Evolve : Proposition de créer un groupe de travail pour suivre ce sujet et mener des réflexions. Il est fait un appel aux membres souhaitant rejoindre ce groupe de travail. Le comité de l'AGBD n'a pas les forces nécessaires pour agir seul. À noter : l'AGBD n'a pas été formellement approchée par G'Evolve, mais elle cependant été contactée par certain·e·s de ses membres à ce propos
- ▶ Visites d'archives, de bibliothèques ou de centre de documentation

10. Points de discussion

Situation financière de l'association

Augmentation des cotisations en 2027 ?

Le comité est défavorable à une augmentation pour 2027, car Bibliosuisse augmentera sûrement ses cotisations la même année

Amélie Vallotton Preisig, présidente de Bibliosuisse, est présente pour discuter de cette augmentation. Elle présente les raisons de l'augmentation des cotisations :

- Amélie Vallotton Preisig souligne que les constats sont les mêmes qu'à l'AGBD : perte de membres et comptes déficitaires. Une analyse à moyen-terme a été réalisée : les finances chutent. L'augmentation du coût de la vie impacte les associations. Aussi, BiblioSuisse grandit, donc les frais structurels augmentent. Par exemple, il a été décidé de communiquer dans les 3 langues nationales, ce qui a coûté. Le dynamisme de Bibliosuisse et de ce qu'elle offre génère des coûts.

Autre problème : il y a des projets qui se sont rajoutés, notamment la Statistique suisse des Bibliothèque car l'OFS l'a arrêtée, et l'étude sur les salaires qui est appréciée des membres. Ces deux produits sont financés par des entrées d'argent non pérennes et variables (institutions et recettes du congrès). Il s'agirait d'en pérenniser le financement. Toutes ces raisons amènent à proposer une augmentation de 10%, soit + CHF 10 pour un membre ordinaire.

- PAB relaie une question courante à Amélie Vallotton Preisig : pourquoi être membre individuel·le si mon employeur est déjà membre institutionnel ?
 - Amélie Vallotton Preisig répond que cela est très personnel et qu'il s'agit d'abnégation. Être membre individuel·le· permet d'avoir une voix au sein de l'association. Quelle est la récompense d'être membre d'une association ? C'est un levier professionnel, qui permet de se faire voir et de se faire connaître, créer un réseau, et aussi, de bénéficier des services et des activités de l'association.
- Guillaume P. : ne serait-il pas mieux d'augmenter les cotisations de l'AGBD en même temps que Bibliosuisse, plutôt qu'après celle-ci ? Les membres de l'AGBD auront deux

augmentations de suite et pourraient être moins compréhensif·ive·s la deuxième fois. Cela pourrait être contre-productif.

- Jean-Blaise C. : la trésorerie permet tout à fait d'attendre 2-3 ans et de ne pas agir tout de suite.
- PAB : actuellement, certain·e·s membres ne peuvent déjà pas payer les cotisations. Le comité de l'AGBD craint qu'augmenter les cotisations en même temps que Bibliosuisse envoie un message négatif.
- Une non-membre suggère de proposer un prix de cotisation standard et une option de donner davantage sous forme de don. Il faudrait voir si c'est faisable avec Bibliosuisse, qui gère les adhésions. Amélie Vallotton Preisig dit que cela peut être utile à d'autres sections, donc l'AGBB pourrait amener le besoin à Bibliosuisse, ce qui mettrait en œuvre une réflexion.
- Michel G. souligne le rapport coût/bénéfice et pense que si l'AGBD propose davantage d'activités, les personnes seront plus enclines à augmenter leur participation financière.
- PAB est d'accord et trouve qu'en plus de l'augmentation des activités, une diversification de celles-ci est nécessaire. Toutefois, pour y arriver, il faudrait plus de forces vives, notamment au comité. Il est aussi rappelé que les membres peuvent proposer des activités et aider à leur organisation sans pour autant rejoindre le comité.

Rendre (certains) événements payants pour les non-membres ?

- ▶ Le comité est plutôt défavorable, car cela demanderait d'avantage de logistique pour un bénéfice quasiment nul
 - Guillaume P. : il faut que les activités restent accessibles aux non-membres

Soutenir financièrement et logistiquement le travail fait par l'AGBD dans le cadre du BiblioWeekend ou d'autres projets de même type :

Les institutions qui bénéficient du soutien de l'AGBD pour le *BiblioWeekend* ne sont pas membres de l'association et ne peuvent pas l'être, l'AGBD ne proposant pas de statut de membre institutionnel. En assurant la coordination genevoise de l'évènement, l'AGBD fournit du travail bénévole et gratuit, non à ses membres directement, mais à des institutions du canton. La situation est similaire avec l'organisation de la journée *Né pour lire*.

- ▶ Soutien via des subventions, participation des bibliothèques à la coordination ?
 - PAB souligne que désormais le *BiblioWeekend* est relativement ancré dans les mœurs des institutions et porte ses fruits. Il souligne la différence entre les grandes et petites bibliothèques
 - Une non-membre demande si l'option de solliciter des subventions auprès de privés a été explorée. PAB dit que cela a fait l'objet d'une réflexion, mais le manque de forces vives au comité ne permet pas sa réalisation, la constitution de demandes de fonds demandant un investissement conséquent

Consultation sur la révision des statuts

Afin de mieux ancrer et justifier le soutien à des projets tels que le *BiblioWeekend* ou la journée *Né pour lire*, qui ont une forte valeur ajoutée pour les institutions, le comité s'interroge sur la place à donner à ces dernières et à leur personnel dans l'association, ainsi que sur l'éventuel soutien qu'elles peuvent fournir.

Création d'un statut de membre institutionnel ?

- ▶ Le comité y est défavorable, craignant un impact négatif sur l'adhésion des membres individuel·le·s, ainsi qu'une charge de travail supplémentaire considérable pour le comité
- ▶ L'intérêt pour une institution genevoise d'être membre de l'AGBD est moindre. Il est difficile pour l'AGBD de faire une offre attractive car celle existante est déjà conséquente

Soutien institutionnel volontaire ou parrainage pour des événements ?

- ▶ Le comité y est favorable, notamment en ce qui concerne le soutien logistique et financier

Admettre les membres non diplômé·e·s en IS, et donc changer les statuts ?

- ▶ Le comité est favorable, afin de mieux inclure le personnel de certaines bibliothèques, qui est fait d'une multitude de métiers, comme médiateur·trice culturel·le par exemple. C'est aussi un sujet récurrent souvent débattu en AG
 - Michel G. est favorable à titre personnel, mais invite à la prudence, car l'AGBD a été créée pour défendre les personnes formées. Il faudra informer, documenter et accompagner car il s'agirait d'un changement fondamental de l'ADN de l'association.
 - Amélie Vallotton Preisig estime que la défense des diplômes en sciences de l'information ne devrait pas empêcher l'adhésion de personnes qui travaillent en bibliothèque.
 - Thomas K. s'interroge sur le fait d'avoir des membres Bibliosuisse qui ne sont pas en mesure de rejoindre l'AGBD.
 - PAB souligne la situation des personnes en cours de reconversion, nombreuses dans nos métiers. Est-ce qu'en tant qu'association, ne devrait-on pas être un soutien en étant inclusive, tout en promouvant la formation dans le domaine des sciences de l'information ? Il est possible d'argumenter que les formations en sciences de l'information sont suffisamment reconnues aujourd'hui et qu'il y a moins besoin de les défendre. Il serait intéressant de connaître le besoin des personnes en reconversion, pour savoir comment elles veulent être accompagnées.
 - Questionnement : est-ce que l'association, si elle s'élargit, pourra soutenir les différentes personnes et leurs différents diplômes de manière équitable ? Par exemple en cas de discussion sur les grilles salariales d'autres diplômes que ceux en sciences de l'information.
 - MC : on ne va pas changer ce qu'on propose déjà.
 - Jean-Blaise C. : l'AGBD n'est pas un syndicat.
 - Jean-Blaise C. souligne que c'est un changement qui a déjà été évoqué maintes fois. Les personnes qui ont fondé l'association ne sont plus là. À l'époque, il y avait plusieurs centaines de membres, désormais nous sommes seulement une petite centaine. L'association a changé, ses buts ne sont plus les mêmes.

Plusieurs votes d'intention sont lancés. Ces votes visent à mettre ou non les sujets à l'ordre du jour d'une prochaine AG. L'idée est de donner le mandat au comité d'explorer le sujet et de faire des propositions en AG.

- ▶ La proposition de création d'un statut de membre institutionnel est refusée avec 0 voix pour, 21 voix contre et 5 abstentions
- ▶ La proposition de changement du statut des membres pour inclure les non-diplômé·e·s IS est acceptée avec 23 voix pour, aucune voix contre et 4 abstentions

Hors-Texte à la conquête de la Romandie

Présentation du sujet et de ces avantages et inconvénients par deux membres du comité de rédaction Hors-Texte 2025-2026, Basil Donnet et Nathan Thai :

- ▶ Organisation : la gestion du mandat resterait du côté AGBD, il y aurait plus de personnes impliquées, donc plus d'étapes de validations et un temps administratif plus long, mais cela ne serait pas un grand changement
- ▶ Contributeur·ice·s : avoir accès aux carnets d'adresse d'autres associations présente un intérêt pour avoir plus de contributeur·ice·s potentiel·le·s. Question : si la revue devient romande est-ce qu'il faut représenter tous les cantons ? Via des quotas de contributions, par exemple
- ▶ Diffusion : un plus grand lectorat mettrait davantage en valeur le bulletin. Seulement, cela amènerait aussi une augmentation des problèmes logistiques : plus d'impression, d'expédition postales, etc.
- ▶ Annonceurs : si le bulletin a une portée romande, il est possible de « séduire » davantage de sponsors. En effet, certains ne voient pas l'intérêt de financer un journal local. Il y a donc aussi une opportunité d'augmenter les tarifs de sponsors. Mais cela présente aussi le risque potentiel de perdre des annonceurs fidèles depuis des années
- ▶ Finances : plus de budget mais plus de dépenses, donc finalement pas de grand changement attendu
- ▶ Conclusion : investissement avec un retour tangible prévu
 - Guillaume P. : il est évident qu'il faut ouvrir le bulletin à la Romandie. La perte du « genevois » de Hors-texte n'en serait pas vraiment une. Il s'inquiète plutôt de la participation des autres associations, qui devraient peut-être demander des contributions supplémentaires à leurs membres pour supporter le coût d'impression. Par ailleurs, il ne faut pas craindre d'augmenter les prix pour les sponsors, qui avaient été baissés précédemment.
 - Michel G. : il faut amener différentes réflexions aux autres associations : imaginer une revue sous forme électronique ? Une impression du papier sur demande ? Il y a plein d'alternatives.
 - Jean-Blaise C. : Est-ce que d'autres associations ont des bulletins de ce type ? Non, mais certaines ont des newsletters.

Vote d'intention sur la proposition de romandisation de Hors-Texte : 22 voix pour, aucune voix contre et aucune abstention.

Recherche de forces vives et représentation de la lecture publique

Le comité rappelle le besoin d'avoir de nouvelles forces vives pour s'investir dans l'association. Les personnes désirant rejoindre le comité ou proposer une aide ponctuelle autour de l'organisation d'un évènement, porter un projet, etc. sont les bienvenues.

Le Comité souligne également que l'association comporte très peu de membres travaillant dans la lecture publique et s'interroge :

- ▶ Que faire pour attirer les membres de lecture publique ?
- ▶ Quelles thématiques et problématiques doivent être investies ?
- ▶ Si le changement de statuts se fait, toute personne travaillant en bibliothèque de lecture publique sera légitime à faire partie de l'association... Actuellement, c'est un frein pour une partie du personnel des BM par exemple

11. Élection des membres du comité

- ▶ Eloïse Morisod quitte le comité
- ▶ Anouk Santos, Claire Wullemin et Matthieu Cevey poursuivent leurs mandats
- ▶ Pedro Afonso Bento est réélu par acclamation
- ▶ Thomas Kerboul se présente. Il est élu par acclamation

Le comité 2026 se compose donc de : Pedro Afonso Bento, Matthieu Cevey (président), Thomas Kerboul, Anouk Santos et Claire Wullemin.

12. Divers et propositions individuelles

MC souligne à regret que personne n'a sollicité l'offre Bibliosuisse x AGBD composée de 5 pass pour le congrès Bibliosuisse.

Amélie Vallotton revient sur le fait que les membres peuvent proposer leurs idées, projets pour le prochain Congrès Bibliosuisse.

Genève, le 31 mars 2026

Rédigé par Claire Wullemin & Anouk Santos